

L'heure des choix pour les patients français : appel à des « Etats généraux du médicament »

Thierry HULOT, Président du Leem lance un signal d'alarme : **la spirale du déclassement sanitaire de notre pays est enclenchée**, dans un contexte international qui rebat les cartes. Patients privés de traitements, secteur industriel asphyxié, souveraineté menacée..., **l'heure des choix est arrivée**.

Des blocages incompréhensibles aux dépens des patients

En 2025, seulement deux accès précoce pré-AMM depuis le début de l'année ont été accordés, et les patients français attendent 523 jours pour accéder à une innovation, contre 50 jours en Allemagne. Comment accepter que notre pays prive ses citoyens de traitements disponibles ailleurs en Europe ?

Les incohérences s'accumulent : des traitements contre Alzheimer – qui touche près d'un million de français - et des traitements contre les maladies rares comme la maladie de Charcot sont refusés alors qu'ils sont dans le même temps reconnus par l'Agence européenne. Des anti-migraineux sont disponibles en Europe mais pas en France. Ces blocages ne pénalisent pas seulement des centaines de milliers de malades : ils **pèsent aussi sur les finances sociales**, qui prennent en charge arrêts de travail, hospitalisations et invalidités plutôt que d'ouvrir l'accès à des traitements efficaces.

Politique du médicament : une dégradation continue

Dans le même temps, **l'administration, sans vision politique pour le médicament, veut augmenter une fiscalité déjà record** qui décline les entreprises. En 2023, 60 % du résultat d'exploitation des entreprises pharmaceutiques était ponctionné. Les pistes de réflexion pour 2026 telles qu'elles nous ont été présentées veulent créer une nouvelle taxe sur le chiffre d'affaires tout en gardant le dispositif de la clause de sauvegarde, en plus d'un nouveau montant record de baisse de prix ! Et pourtant, **le médicament ne représente que 9 % des dépenses d'Assurance Maladie, tout en apportant déjà la moitié de l'effort demandé à la branche maladie – soit 3 milliards d'euros d'économies en 2025**.

Il faut un sursaut politique ou le PLFSS 2026 tel qu'il se présente sera celui de l'accélération de la dégradation du médicament. Il doit au contraire marquer une rupture : sortons de la logique punitive, redonnons de la valeur au médicament et au progrès thérapeutique, construisons une régulation soutenable et prévisible.

Que proposons-nous pour garantir l'accès, l'innovation et la souveraineté ?

Nous souhaitons rencontrer le Premier ministre au plus vite pour mettre la santé au cœur des préoccupations et relancer un dialogue avec toutes les parties prenantes. Conscients des contraintes qui pèsent sur le budget de la France, nous appelons à trouver collectivement des pistes d'efficience, comme nous l'avons fait l'an dernier.

Aucune politique n'est possible sans concertation tout comme aucun pilotage n'est possible sans vision, c'est pourquoi nous demandons de :

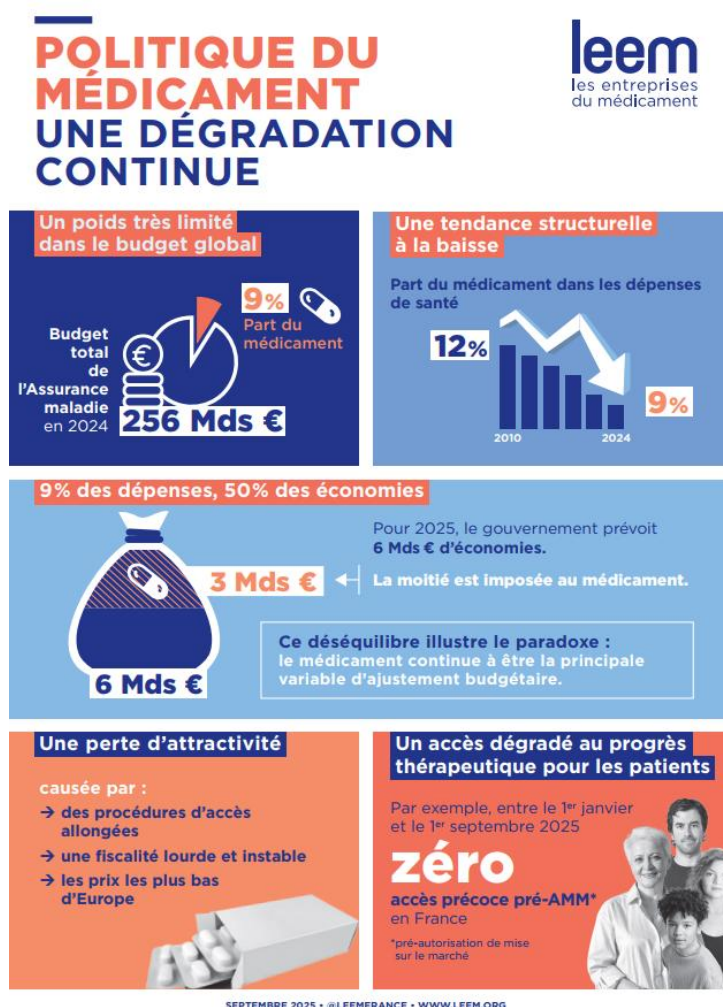
- Geler les textes en cours faute de véritable concertation politique,
- Redonner de la valeur au médicament, qu'il soit du quotidien ou qu'il représente un progrès thérapeutique,
- Définir une trajectoire de dépenses soutenable et prévisible, qui réponde réellement aux besoins des Français et permette d'investir, d'innover et de produire en France,
- Garantir un accès des patients aux traitements alignés sur les standards européens,
- Faire de la santé un levier de souveraineté nationale et européenne, au même titre que l'énergie, l'agro-alimentaire, le numérique ou la défense.

Appel à des États généraux du médicament

A la sortie du Covid, la dimension stratégique du secteur du médicament était reconnue ; depuis, rien n'a été fait pour lui permettre d'investir et d'innover. Les entreprises du médicament appellent donc à **l'ouverture d'États généraux du médicament**.

*"Ces États généraux ne doivent pas être une consultation déguisée sans lendemain, mais un **véritable moment de vérité et de responsabilité**, qui associe toutes les parties prenantes : patients, professionnels de santé, industriels, distributeurs, pouvoirs publics."* Thierry HULOT, Président du Leem

Objectif : remettre à plat tout notre système, repenser l'accès des patients à leurs médicaments et définir enfin la santé comme **un pilier stratégique de notre économie et de notre cohésion nationale**



Contacts Presse Leem :

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - email : sbou@leem.org / Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - email : vpautre@leem.org/
Julien GOUGEROT - 06 08 97 50 49 - email : jgougerot@leem.org